

06/02/2024

L'AFL et Intercommunalités de France signent un accord de partenariat

L'AFL, la banque des collectivités, et Intercommunalités de France, fédération nationale des communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles, ont signé une convention de partenariat pluriannuelle. Conclue jusque fin 2025, cette convention permet d'inscrire dans le temps les actions conjointes menées par Intercommunalités de France et l'AFL au bénéfice de leurs collectivités adhérentes. Elle poursuit l'objectif de partager l'expertise des deux organisations dans le domaine des finances locales, des enjeux d'investissement des intercommunalités, et de produire des études conjointes.

Un premier partenariat au service des intercommunalités de France

Intercommunalités de France est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Elle promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial. Elle compte parmi ses membres plus de 1000 intercommunalités sur les 1250 que compte le pays, représentant plus de 80 % de la population française.

L'AFL est la banque publique de développement française créée par et pour les collectivités afin d'incarner une finance responsable exclusivement dédiée au financement de l'investissement public local. Elle compte au 31 décembre 2023 776 actionnaires, dont 123 intercommunalités : 15 métropoles, 8 communautés urbaines, 6 EPT, 39 communautés d'agglomération et 61 communautés de communes.

Cette première convention de partenariat signée entre les deux structures a pour objectif un partage d'expertise sur les problématiques relatives aux finances publiques locales, aux enjeux de la finance responsable et à l'investissement des collectivités, et de mieux faire connaître le rôle de l'AFL dans l'investissement public local auprès des adhérents d'Intercommunalités de France.

Partager l'expertise au bénéfice des collectivités

Plus précisément, l'AFL et Intercommunalités de France se sont engagées sur plusieurs actions concrètes :

- La production d'études spécifiques, d'analyses et de notes relatives aux finances locales. Intercommunalités de France sera aussi associée aux études pilotées par l'AFL en partenariat avec le CNFPT-INET notamment ;



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60

Yoann Jacquet - y.jacquet@intercommunalites.fr - 06 71 50 65 88

- L'invitation d'Intercommunalités de France par l'AFL, en qualité de partenaire, à sa Journée annuelle en présence des collectivités actionnaires ;
- L'intervention de l'AFL au congrès annuel d'Intercommunalités de France autour de thématiques relevant de son expertise, ainsi que dans les groupes de travail internes.
- Le relais mutuel d'actualités et d'informations intéressant les collectivités.

« La conclusion de ce partenariat avec Intercommunalités de France est naturel pour l'AFL. Il vise d'abord à faire partager son expertise auprès de toutes les collectivités, dont les intercommunalités, mais aussi à porter à leur connaissance ses solutions de financement. Cela a vocation à permettre à un maximum d'EPCI de connaître le modèle de l'AFL, à l'heure où ceux-ci voient leurs prérogatives en matière de transitions s'accroître. », confirme Olivier Landel, directeur général de l'AFL-ST.

« Dans un contexte où le financement des transitions est une priorité pour nos intercommunalités, ce partenariat avec l'AFL trouve tout son sens. Le partage d'expertise entre nos deux structures et la production d'études communes alimenteront nos travaux sur la santé financière des collectivités et seront profitables pour les élus des intercommunalités », pour Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France.



A propos de l'AFL



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60

Yoann Jacquet - y.jacquet@intercommunalites.fr - 06 71 50 65 88

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d’agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l’Agence France Locale, n’est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d’acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d’intérêt. L’objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d’équité nous guident. Convaincus qu’ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s’adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d’optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l’AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L’AFL renforce notre pouvoir d’agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd’hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d’avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l’Agence France Locale. »

A propos d’Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l’association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l’expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd’hui près d’un millier d’intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d’agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux (EPT) de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr



Contacts presse

Matthieu BIERCE - Chargé des relations presse

matthieu.bierce@agence-france-locale.fr - 06 38 45 88 60

Yoann Jacquet - y.jacquet@intercommunalites.fr - 06 71 50 65 88